

## Comtat - Haut Vaucluse

# Vaison Ventoux labellisé "Tourisme et handicap"

Comme 4 000 autres en France, l'office de tourisme intercommunal se rend accessible aux déficients visuels, auditifs, moteur et mentaux.

L'office de tourisme intercommunal Vaison-Ventoux vient encore d'améliorer son image en obtenant le label "Tourisme et handicap". Cette labellisation fait suite à un audit réalisé l'été dernier avec l'aide de Vaucluse Provence Attractivité, l'agence départementale de développement touristique. La certification a été officiellement obtenue pour une durée de cinq années.

Pour maîtriser l'accueil des personnes souffrant de troubles de la vision, de l'audition, de mobilité ou mentaux, Joanna a suivi, en interne, une formation de référente "Tourisme et handicap". Elle a aussi assuré le suivi des aménagements du bâtiment, la mise en place des outils dédiés aux personnes en situation de handicap et des actions à mener pour favoriser leur inclusion. Ainsi, des aménagements dans l'espace d'accueil ont été réalisés, notamment un traçage au sol avec des bandes podo-



Lors de la journée des personnes en situation de handicap, l'office a accueilli des résidents du foyer La Ramade pour une présentation immersive de l'établissement. / PHOTO A.A.

tactiles pour les visiteurs en situation de déficience visuelle, l'installation d'une boucle magnétique à la banque d'accueil pour les personnes en déficience auditive appareillées et l'instauration d'une circulation intérieure adaptée aux fauteuils roulants.

Pour les visiteurs, une série d'outils sont d'ores et déjà dis-

ponibles : un guide de l'accessibilité des offres du territoire pouvant accueillir des personnes en situation de handicap, un guide découverte en caractères agrandis dédié au public malvoyant, un guide découverte en braille dédié au public non-voyant, un guide découverte version simplifiée pour les usagers en situation

*Traçage au sol, boucle magnétique et circulation intérieure.*

de handicap mental et un plan découverte présentant un parcours adapté aux visiteurs à mobilité réduite.

Cette certification est une avancée dans l'engagement de l'office de tourisme vers une labellisation nationale supplémentaire "Destination d'excellence". La démarche est en cours et devrait aboutir au cours du premier semestre 2025. "Ce label renforcera en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité concernant les mesures prises en faveur de la protection de l'environnement et de la promotion d'un tourisme durable", précise l'établissement.

A.A.